



MUTTERKUH SCHWEIZ
VACHE MÈRE SUISSE
VACCA MADRE SVIZZERA
VATGA MAMMA SVIZRA

Bien remplir les documents d'accompagnement pour éviter les déductions

Les documents d'accompagnement doivent être remplis en bonne et due forme, afin que les abattoirs puissent rationaliser la saisie des données. Pour éviter d'inutiles frais de traitement et de douloureuses déductions sur les prix, il suffit de respecter les points ci-après.

Collez la **vignette AQ-Viande Suisse** sur le champ destiné à l'adresse (il ne suffit pas d'indiquer seulement le code BDTA). Il est ainsi garanti que les animaux qui ne satisfont pas aux exigences des programmes de marque pourront être commercialisés comme AQ (Suisse Garantie). Chez la plupart des abattoirs plus importants, les animaux sans vignettes AQ ne sont plus acceptés.



Il y a deux manières d'établir correctement un document d'accompagnement:

1. Sur Internet à l'adresse www.tierverkehr.ch/fr sous **Notifications > Sortie**

Document d'accompagnement pour animaux à onglons

Le document d'accompagnement n'est valable que le jour de son établissement.

1. Exploitation de provenance

BDTA 999999.8

2017

Jean Exemple
rue du motif
5200 Brugg AG

SUISSE GARANTIE AQ-VS

2.1 Animaux des espèces

Moutons
 Gibier à onglons
 Camélidés sud-américains (lamas et alpagas)
 Porcs de boucherie

2.2 Bovins (utiliser les étiquettes autocollantes BDTA, également sur les copies)

Chèvres Porcs (non conduits directement à l'abattoir) (porcs transportés dans un autre troupeau)

Numéro de l'animal (marque auriculaire) **Bovins, chèvres** Date de naissance (mois / année) Sexe (m / f / c) Numéro de l'exploitation (selon la marque auriculaire)

CH 120.0465.5207.2 01/01/17 W

La vignette AQ de Vache mère Suisse doit impérativement être collée dans le champ de l'adresse.

Le numéro de la marque auriculaire des animaux à abattre est automatiquement imprimé sous forme de code-barres sur le document d'accompagnement (pas d'autocollant de la marque auriculaire nécessaire).

2. En remplissant le document d'accompagnement sur papier (disponible chez le vétérinaire)

Document d'accompagnement pour animaux à onglons

Le document d'accompagnement n'est valable que le jour de son établissement.

1. Exploitation de provenance

BDTA 999999.8

2017

Jean Exemple
rue du motif
5200 Brugg AG

SUISSE GARANTIE AQ-VS

2.1 Animaux des espèces

Moutons
 Gibier à onglons
 Camélidés sud-américains
 Porcs de boucherie

2.2 Bovins (utiliser les étiquettes autocollantes BDTA, également sur les copies)

Chèvres Porcs (non conduits directement à l'abattoir) (porcs transportés dans un autre troupeau)

Numéro de l'animal (marque auriculaire) **Bovins, chèvres** Date de naissance (mois / année) Sexe (m / f / c) Numéro de l'exploitation (selon la marque auriculaire)

CH 120.0738.5077.6 01/01/17 f

La vignette AQ de Vache mère Suisse doit impérativement être collée dans le champ de l'adresse.

L'autocollant de la marque auriculaire avec le code-barres doit être utilisé pour les animaux. Ces autocollants peuvent en tout temps être commandés gratuitement auprès de la BDTA.